

OUVRE-MOI LA PORTE

Municipalité de Plaisance
275, rue Principale
Plaisance (Québec) J0V 1S0

(819) 427-5363
www.ville.plaisance.qc.ca

Municipalité de
Plaisance



Vol. 21, No.2

16 avril 2019

MESSAGE DU MAIRE



Cher citoyen et citoyenne,

Merci sincère à toute la population qui a appuyé la cause de Centraide en participant en grand nombre à cette activité bénéfice. Votre générosité est une belle marque de reconnaissance pour cet organisme qui multiplie l'aide sur tout le territoire. Merci également au resto Chez Mom qui s'est joint à la grande tournée des restos dans le secteur Papineau.

Dans un autre ordre d'idées, j'aimerais souhaiter à notre Directeur général actuel, M. Paul St-Louis, une retraite bien méritée. Effectivement, M. St-Louis nous quittera le 26 avril prochain après plus d'une trentaine d'années de service dans diverses municipalités dont six à Plaisance. M. Benoit Hébert, reprendra ses fonctions de directeur général à la municipalité à compter du 29 avril. Nous lui souhaitons la bienvenue!

Christian Pilon, Maire

Heures du bureau municipal

Du lundi au jeudi
8h30 à 12h et 13h à 16h
Vendredi : fermé

TABLE DES MATIÈRES

Abri d'auto temporaire.....	2
Une opportunité pour planter des arbres	2
Balayage de votre entrée privée/Collaboration ..	2
Balayage des rues de la municipalité.....	2
Peintures et huiles usées.....	2
Feux d'artifices - Permis obligatoire.....	2
Travaux majeurs - rue Guindon	2
Recyclage - Compostage- Ordures.....	3
Trucs et astuces/Compostage	3
Loquet noir/Compostage	3
L'entretien printanier de votre terrain	4
Comité environnement/Nouveau partenariat... ..	4
Notre école se démarque/projet rassembleur	4
Avis public	5
Programme revitalisation/Subvention	5
Travaux de rénovation/Subvention/MRC	5
Maison des jeunes	5
Festival de l'argile de Plaisance	6
Club de l'Amitié - FADOQ	6
Vie paroissiale - Fabrique	7
Camp de jour estival 2019	8
Grand nettoyage du printemps - 4 mai 2019	8

Heure de tombée pour la prochaine parution :
Lundi le 3 juin 2019 à 12h.



ABRI D'AUTO TEMPORAIRE : Puisque la saison hivernale semble se prolonger, la municipalité de Plaisance reportera la période permise pour les abris d'auto temporaire jusqu'au 1^{er} mai 2019.

UNE OPPORTUNITÉ POUR PLANTER DES ARBRES

Votre municipalité attend vos demandes

Bonne nouvelle, la M.R.C. Papineau met, encore cette année, à la disposition des 24 municipalités une réserve intéressante de petits arbres pour plantation. **Procédure pour vous enregistrer** : Si vous êtes intéressés à réserver une quantité d'arbres, veuillez rejoindre, d'ici le 30 avril, M. Pierre Villeneuve au 819 427-5363 poste 2609. Dépendant du cumul des besoins exprimés à la M.R.C., votre demande pourra être ajustée en fonction d'une juste répartition.



BALAYAGE DE VOTRE ENTRÉE PRIVÉE - COLLABORATION OBLIGE



Avec le printemps qui se pointe, il est important de rappeler la procédure pour ramasser le sable et ainsi embellir rapidement notre milieu plaisancien. Au même titre que les années antérieures, nous vous demandons de le balayer dans les abords de votre propriété en faisant des tas pour faciliter l'embarquement par nos employés. Comme d'habitude votre collaboration s'impose pour un nettoyage efficace. Merci d'être des citoyens(nes) responsables et vigilants pour se donner ensemble un environnement propre et attrayant. L'unité d'action demeure toujours la condition gagnante pour obtenir des résultats significatifs. Rappelons-nous que notre marque de commerce repose toujours sur le récréotouristique pour se démarquer et faire bouger notre économie locale.

BALAYAGE DES RUES DE LA MUNICIPALITÉ : Le balayage des rues de la municipalité débutera la dernière semaine d'avril et se poursuivra dans la première semaine de mai.



PEINTURES ET HUILES USÉES

Si vous avez des pots de peintures ou d'huiles usées que vous désirez déposer au garage municipal vous devez préalablement appeler André N. Hébert, contremaître adjoint aux travaux publics au 819-743-0292.

FEUX D'ARTIFICES - PERMIS OBLIGATOIRE



À compter du mois de mai, un permis sera obligatoire pour la tenue d'une activité de feux d'artifices à des fins privées et publiques. Particulièrement, les sites de feux d'artifices devront être à un minimum de 30 mètres (100 pieds) de tous bâtiments et arbres, soient des recommandations du ministère de la sécurité publique. De plus, les feux d'artifices comprenant plus de 50 pièces pyrotechniques devront être tenus sous la supervision d'une personne détenant un certificat d'artificier. La demande de permis doit être déposée auprès du directeur du service incendie au moins 15 jours avant la tenue de votre activité de feux d'artifices.

TRAVAUX MAJEURS - RUE GUINDON : Tel que déjà annoncé, la rue Guindon vivra une cure de rajeunissement de ses infrastructures de services au cours des prochains mois. Les appels d'offres sont en cours et tous les résidents de ce secteur devront composer avec certains irritants inévitables. Évidemment, les informations requises vous seront communiquées en temps opportun.



RECYCLAGE – COMPOSTAGE - ORDURE

Des résultats qui parlent haut et fort!



Votre conseil municipal tient à partager son enthousiasme en constatant le progrès obtenu à tous les niveaux depuis le début de la collecte des matières compostables en novembre dernier. Effectivement, il y a une baisse importante de la quantité des ordures au cours des derniers mois. Il y a eu une diminution de plus de 49 tonnes métriques durant l'année 2018 par rapport à l'année précédente. De plus,

le tonnage du recyclage et des matières compostables sont en augmentation constante. Voilà des indicateurs encourageants qui démontrent que le compostage à relancer dans le bon sens votre implication pour améliorer tout le triage des diverses matières résiduelles.

Évidemment, votre conseil apprécie une pareille contribution de votre part pour bien réutiliser nos ressources au lieu de les enfouir avec les coûts élevés que la municipalité doit assumer.

ORDURES – BACS : Vous devez utiliser un seul bac roulant pour la collecte des ordures. Ce bac roulant destiné à une collecte semi-mécanisée doit être de couleur noir (charcoal) ou d'une autre couleur sur lequel un autocollant disponible à la mairie doit être apposé sur le couvercle du bac. **Il n'y a plus de collecte des ordures laissés à côté de votre bac roulant, dans tout autre bacs, récipients, poubelles et sacs de plastique.**

COLLECTE DES MATIÈRES COMPOSTABLES - BACS BRUNS - PÉRIODE ESTIVALE TRUCS ET ASTUCES

Odeurs, mouches et vers blancs

-Utilisez des sacs de papier *Sac au sol* dans le contenant de cuisine ou dans le bac roulant ou bien mettre les matières compostables en papillote dans du papier journal.



-Gardez votre bac roulant à l'abri du soleil, le couvercle fermé, et sortez-le à la rue toutes les semaines, peu importe la quantité de matières qui s'y trouvent.

-Enveloppez vos restes de viande, de volaille ou de poisson en papillote dans du papier journal avant de les mettre dans le bac. Vous pouvez aussi les mettre au frais ou les congeler jusqu'au jour de la collecte.

-Vous pouvez rincez le bac et le contenant de cuisine avec de l'eau et un détergent doux ou du vinaigre.

-Alternez vos restes de table avec des matières sèches dans le bac (essuie-tout, papiers mouchoirs, journal, cartons souillés, etc.).

-Aspergez les vers blancs avec de l'eau chaude, du sel ou un mélange d'eau et de vinaigre pour les éliminer.

-Saupoudrez un peu de chaux ou de bicarbonate de soude dans le bac.

COLLECTE DES MATIÈRES COMPOSTABLES- BACS BRUNS LOQUET NOIR DU BAC BRUN



À l'arrivée du printemps, les petits animaux sauvages sont de beaucoup plus présents. En conséquence, il est recommandé d'enclencher le loquet (barrure) noir intégré au bac brun pour les matières compostables pour la période estivale. L'application d'une crème au menthol autour du couvercle du bac permet d'éloigner les petits animaux sauvages.

Si vous ne retrouvez plus le loquet après le passage de l'hiver, veuillez nous contacter et nous installerons un nouveau loquet sur votre bac.

L'ENTRETIEN PRINTANIER DE VOTRE TERRAIN



Dès l'arrivée du printemps, le site de compostage de la municipalité sur la rue Legault est ouvert pour vos résidus verts, tels que;

- Les résidus de la coupe du gazon, de jardinage et d'aménagement paysager;
- Les plantes domestiques;
- Les feuilles mortes;

- Les rameaux de cèdres résultant de leur taille;
- Les branches d'arbres attachées dont le diamètre ne dépasse pas 10 cm (4 pouces) et 1,20 m (4 pieds) de longueur;

Veillez nous contacter avant d'apporter vos résidus verts afin de vous donner accès au site de compostage.

- Sachez que les résidus de la coupe du gazon séchés sur la pelouse constituent un excellent engrais naturel sans pesticides.
- Si vous avez de plus petites quantités de résidus verts, elles peuvent aussi être déposés dans le bac roulant brun à compost ou dans des sacs de papier compostables seulement. Un maximum de trois (3) sacs est permis par collecte. Lors de cette collecte les petites branches d'arbres d'un diamètre ne dépassant pas 12 mm (1/2 pouce) sont acceptées.
- Laissez sécher vos feuilles ou votre herbe avant de les mettre dans le bac, car elles peuvent dégager une forte odeur d'ammoniaque;
- La terre, le sable le gravier, les excréments et litières d'animaux ne sont pas des matières acceptées.

COMITÉ ENVIRONNEMENT – UN NOUVEAU PARTENARIAT : De plus en plus, la mise en



commun de services s'amorce avec nos municipalités voisines pour mieux consolider nos plans de travail dans divers secteurs d'activités. Dans cette optique, votre municipalité s'est jointe à Papineauville et Lochaber Canton pour justement collaborer de près dans tout le dossier de l'environnement qui devient comme on sait un enjeu important. À cet égard, ce nouveau comité devient ainsi une belle opportunité pour partager notre expertise et profiter des diverses compétences du personnel en place. En bout de ligne, nous voulons faire plus et mieux avec une réduction des coûts.

NOTRE ÉCOLE SE DÉMARQUE – UN PROJET RASSEMBLEUR



- Photo de notre carnaval avec le duc et la duchesse élus (Dylan Louis-Seize-Allard et Alexia Bernier-Dagenais pour leur excellent comportement à l'année) - le 28 février avec des jeux pleins la cour, maquillage et mascottes - organisé par Ashley Rollin-Murray et Brigitte.
- Photo de l'arbre de l'amour - inauguré le 27 février - tout le personnel et les élèves y ont attaché un ruban rose à l'unisson contre l'intimidation et la violence - organisé par Solveigh Lacombe et Brigitte.

Sincères félicitations à toute l'équipe-école qui s'est mobilisée pour mettre en place un projet inspirant en vue de contrer l'intimidation. Voilà assurément une approche dynamique pour regrouper les jeunes autour de cet arbre qui devient le messager de relations humaines harmonieuses. Décidément, l'école continue à renforcer l'importance d'amener notre relève à grandir dans un milieu stimulant et tourné vers un avenir prometteur. Bravo pour tous ces gestes qui parlent haut et fort

Notez bien : Il y aura notre souper bénéfique spaghetti le 26 avril dès 18h. Les billets sont 12\$. Les gens qui veulent s'en procurer peuvent appeler à l'école au [819-427-5610](tel:819-427-5610). Places limitées.

Est par les présentes données par le soussigné ce qui suit :

QU' en vertu de l'article 137.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la MRC de Papineau a émis un certificat de conformité aux objectifs et aux dispositions du document complémentaire du schéma d'aménagement révisé de la Municipalité régionale du comté de Papineau pour les règlements suivants :

Règlement URB 17-05-39 Dispositions concernant l'implantation des roulotte dans la cour arrière
Règlement URB 18-05-40 Agrandissement zone COM-b 209

Ces règlements entreront en vigueur conformément à l'article 137.3 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

AVIS PUBLIC est aussi donné que lesdits règlements sont maintenant déposés au bureau du Directeur général/Secrétaire-trésorier, en l'hôtel de ville, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance aux heures de bureau.

Donné à Plaisance ce 9^e jour du mois d'avril deux mille dix-neuf (2019).

Paul St-Louis, Directeur général

PROGRAMME REVITALISATION - TRAVAUX DE RÉNOVATION ET DE CONSTRUCTION - SUBVENTIONS

Vous comptez effectuer des travaux de construction ou rénovation, vous pourriez être éligible au programme de revitalisation de la municipalité. Ce programme prévoit l'octroi d'une subvention dès qu'il y a une valeur ajoutée d'un minimum de 5,000\$ résultant de travaux de construction ou de rénovation à votre propriété, après une évaluation des travaux. Pour toutes informations supplémentaires, veuillez contacter Pierre Villeneuve au 819-427-5363 au poste 2609 ou par courriel à insp.plaisance@mrcpapineau.com.



TRAVAUX DE RÉNOVATION - SUBVENTIONS- MRC DE PAPINEAU

Ils existent deux programmes de subventions pour des travaux de rénovation de résidence. Le Programme RénoRégion s'adresse aux propriétaires-occupants d'une résidence dont la valeur uniformisée est de 115 000\$ et moins, soit pour des travaux, tels les murs extérieurs, toiture, fenêtres, fondation, système électrique, plomberie, sécurité incendie. Tandis que le Programme d'Adaptation de Domicile offre une aide financière aux personnes à mobilité réduite afin qu'elles puissent améliorer l'accessibilité de leur logement et l'adapter à leurs besoins. Pour toutes informations, veuillez contacter François Rieux, au 819-308-3222.

MAISON DES JEUNES – UN MILIEU STIMULANT À APPRÉCIÉ

Il est bon de se rappeler que pour une municipalité rurale d'environ 1 100 résidents notre jeunesse peut compter sur un allié dynamique pour bien meubler leurs loisirs. Votre conseil est vigilant pour suivre de près le bon déroulement de la programmation



des activités. À cet égard, nous apprécions l'implication des animateurs pour s'assurer que vos enfants en profitent positivement. En tant que parents votre appui est toujours de mise pour bien soutenir l'équipe d'animation dans le bon fonctionnement des activités.




FESTIVAL DE L'ARGILE DE PLAISANCE (7 ET 8 SEPTEMBRE 2019)



La municipalité de Plaisance, en partenariat avec le Parc national de Plaisance, les Créateurs de la Petite-Nation et les Amis du Parc, est fière d'annoncer la tenue d'un nouvel événement, soit le « FESTIVAL DE L'ARGILE DE PLAISANCE » qui aura lieu les 7 et 8 septembre 2019 à l'entrée du parc adjacent à la 148 (aire de Pique-nique Dollard-des-Ormeaux) où sont déjà installées, depuis 2017, sept sculptures en nature (on peut également admirer l'œuvre collective de Michelle Lemire, céramiste, à l'entrée de L'Hôtel de ville de Plaisance). Ce nouvel événement qui s'inscrit très bien dans le volet récréotouristique prôné dans les orientations de développement de Plaisance s'avère unique en son genre puisqu'il entend faire un lien entre les artistes céramistes (une vingtaine présenteront leurs œuvres), les recherches archéologiques réalisées dans le Parc national de Plaisance (notamment la découverte d'artefacts de poterie), ainsi que l'argile (comme matière première) et la réalité géologique du sol argileux que l'on retrouve sur notre territoire. Une activité d'animation de création de petites tortues en argile sera également offerte aux enfants et plusieurs kiosques d'information seront sur place. La municipalité a déjà assuré les organisateurs du Festival de l'argile de son support, notamment en prêt et installation d'équipements et de personnel. Le conseiller municipal M. Raymond Ménard est déjà impliqué dans le dossier. **PASSEZ LE MOT!** Nous souhaitons que cet événement qui deviendra, certes, une signature unique de Plaisance, soit le premier d'une longue lignée et comptons vous accueillir en grand nombre les 7 et 8 septembre 2019! (Les citoyens qui désireraient offrir leurs services comme bénévoles sont les bienvenus! Ils peuvent s'inscrire en déposant leurs coordonnées dans une enveloppe sur laquelle ils inscriront « bénévolat Festival de l'argile », soit à l'accueil de la municipalité ou au pavillon d'accueil du Parc national).

CLUB DE L'AMITIÉ - FADOQ

Dans le dernier numéro, j'ai oublié de souligner le travail exceptionnel de Fernande Dionne et Laurence Leduc pour avoir pris l'initiative, l'automne dernier, de raccourcir les rideaux à la salle municipale, car ceux-ci balayaient le plancher et se détérioraient. Merci à vous deux de protéger nos investissements. Et sans oublier l'aide de Claude Bélisle et Denis Fontaine pour leur avoir rendu la tâche plus facile. Une année d'activités qui tire à sa fin. Nous avons eu de bons tournois de Whist avec une très grande participation à chaque fois. Des soupers tous aussi meilleurs les uns que les autres grâce à Francine Bélisle, Lise C. Desjardins qui vont chaque année rencontrer le Fin Traiteur de l'Outaouais pour le choix du menu. Et merci au Fin Traiteur de l'Outaouais pour la préparation et le service. Des soirées animées pratiquement après chaque souper. Le conseil d'administration tente de trouver des divertissements qui seront appréciés par ses membres.

ACTIVITÉS À VENIR	
25 avril 2019	Assemblée générale annuelle 19h - Place des Aînés 
25 mai 2019	 Whist régional FADOQ Inscription d'avance. Il faut être membre FADOQ pour participer Début 13h30.
30 mai 2019	Souper de la fermeture Au menu Salade aux épinards et fraises, Fesse de boeuf Pomme de terre parisienne, Légumes jardinières, Tarte au citron Coût : 20 \$ membre et 23 \$ non-membres Suivi d'une soirée dansante avec le groupe Alliance 

Le conseil d'administration.

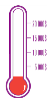
VIE PAROISSIALE - FABRIQUE



Vente de garage / Route 148 en Folie Le conseil de la Fabrique de Plaisance organise la 7^{ième} édition de la 148 en Folie, samedi et dimanche le 18 et 19 mai 2019. Encore cette année, il y aura une vente de garage et une vente de pâtisseries durant les deux jours. Samedi, l'événement sera suivi d'un souper spaghetti/fèves au lard, salade, dessert et prix de présence. Les billets seront bientôt en vente au coût de 15\$/adulte et 7\$/enfant. Pour contribuer en pâtisseries, contactez Nicole Martin au 427-6987. Si vous avez des articles dont vous voulez vous départir, n'hésitez pas à communiquer avec un membre de la fabrique et nous irons les recueillir. Si vous voulez vendre vos propres articles, c'est gratuit si vous apportez votre table, sinon vous pouvez louer une table au coût de 10\$ (ou 3 tables pour 25\$). Il y aura un coût additionnel de 10\$ par table pour être sous un abri. Il y aura de la surveillance durant la nuit. Pour réserver une place, contactez Louise Lafond au 427-6160. Tous les profits iront pour l'église.



Campagne de financement 2019 L'Archidiocèse de Gatineau (incluant la Petite-Nation) est présentement en campagne de financement. Notre église a besoin d'un entretien régulier, en raison de son âge, afin de conserver ce joyau de notre municipalité. Les montants suggérés pour la dîme n'ont pas changé, soit: 35\$ par personne seule et 70\$ par famille. Un reçu pour fins d'impôt vous sera remis pour toute contribution de 20\$ ou plus. Un carton promotionnel sera envoyé par la poste bientôt. Lise T. Desjardins est responsable de la dîme pour la Fabrique de Plaisance, tel : (819)427-6613. Merci à l'avance pour votre habituelle générosité pour l'entretien de notre/votre église.



Rappel - Campagne de Financement - Fenêtres La fabrique doit remplacer deux fenêtres sur la façade de l'église au coût de 4,500\$. La commande ainsi qu'un dépôt a été fait chez Fenomax pour l'installation au printemps. Toute personne qui désire contribuer financièrement à l'absorption de ce coût peut le faire avec la mention 'Fenêtres' sur une enveloppe. Un reçu pour fins d'impôt vous sera remis pour toute contribution de 20\$ ou plus. Merci pour votre appui ! André Lafond, président de la fabrique de Plaisance (819) 427-6160.



Célébrations du « Temps pascal » : **Messe chrismale** : Mercredi le 17 avril, à 19h. à la Cathédrale, Boul. St-Joseph, Gatineau (Hull) **Jeudi Saint** : La dernière Cène, le 18 avril, à 19h. à Plaisance . **Vendredi Saint** : Célébration de la Passion : le 19 avril, à 15h, à Papineauville et à 19h à Plaisance pour le Chemin de la Croix suivi du début de la neuvaine de la Miséricorde. **Veillée Pascale** : samedi le 20 avril, à 20h, à Thurso. **Pâques** : Dimanche le 21 avril à 9h à Plaisance, à 10h à Montebello et à 11h30 à Papineauville et Thurso.



En préparation à la fête de la Miséricorde : samedi le 27 avril de 19h à 20h : Animation à Papineauville suivie de l'adoration de 20h à 10h45 le lendemain (28 avril). **Fête de la Miséricorde** : Dimanche le 28 avril célébration du pardon de 18h30 à 11h suivie de la messe de la fête de la Miséricorde.



On fête nos JUBILAIRES : Pour tous les couples de Plaisance, les couples qui se sont mariés à l'église de Plaisance et qui fêtent un anniversaire, multiple de 5 ans (5..10..15..etc.), vous êtes invités, le 2 juin, à participer à une rencontre qui débute par la messe à 9h suivi d'un café-rencontre à la Maison des Aînés. Pour vous inscrire avant le 25 mai et avoir plus d'information : contacter Lise S. Desjardins au 819-427-5260; Fernand Desjardins au 819-427-5793 et Anne(tte) D. Couillard au 819-427-5683. ***Bon printemps et Joyeuses Pâques!*** Anne(tte) D. Couillard pour le comité de liturgie.

SERVICE DES LOISIRS DE LA MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
CAMP DE JOUR ESTIVAL 2019



Cette année l'inscription sera de 175\$ pour le premier enfant, 150\$ pour le deuxième et 135\$ pour le troisième. Le coût à la semaine sera de 40\$/enfant/semaine. Votre enfant doit être âgé entre 6 et 12 ans. Le camp de jour débutera le 25 juin et se terminera le 16 août 2019. Les heures d'ouverture sont de 9h à 16h. Le service de garde est disponible de 7h à 9h et de 16h à 17h30 au tarif de 10\$/semaine ou 80\$ pour l'été.

GRAND NETTOYAGE DU PRINTEMPS

UN RENDEZ-VOUS!

QUAND: SAMEDI LE 4 MAI DE 8H00 A 16H00

OÙ: ANCIENNE FROMAGERIE DE PLAISANCE

- PEINTURES ET SOLVANTS
(Au garage municipal)
- MÉTAUX, RÉSERVOIR A EAU
CHAUDE, ETC.
- PNEUS
- ÉLECTROMÉNAGERS
- APPAREILS RÉFRIGÉRANTS
- APPAREILS ÉLECTRONIQUES
- BRINDILLES ET BRANCHES
(Au site de compostage)
- DISTRIBUTION DE COMPOST
(Au site de compostage)

Profitez de cette journée pour vous débarrasser en un seul endroit de toutes les matières recyclables qui encombrant votre propriété

Cette journée d'entraide est réalisée conjointement avec le comité Mon village/ Ma fierté et la Municipalité de Plaisance!

